

Humanité & Inclusion

États financiers

31 décembre 2020

Rapport des auditeurs indépendants

Aux membres de
Humanité & Inclusion

Opinion avec réserve

Nous avons effectué l'audit des états financiers d'**Humanité & Inclusion** [l'«Organisme»], qui comprennent l'état de la situation financière au 31 décembre 2020, et l'état des produits et des charges, l'état de l'évolution de l'actif net et l'état des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi que les notes annexes, y compris le résumé des principales méthodes comptables.

À notre avis, à l'exception des incidences éventuelles du problème décrit dans le paragraphe sur le fondement de l'opinion avec réserve, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de l'Organisme au 31 décembre 2020, ainsi que des résultats de ses activités et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

Fondement de l'opinion avec réserve

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section «*Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers*» du présent rapport. Nous sommes indépendants de l'Organisme conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Comme c'est le cas de nombreux organismes sans but lucratif, l'Organisme tire ses produits de dons, dont il n'est pas possible de vérifier l'intégralité de façon satisfaisante. Par conséquent, notre audit de ces produits s'est limité aux montants comptabilisés dans les comptes de l'Organisme et nous n'avons pu déterminer si des ajustements pourraient devoir être apportés aux produits de dons, à l'excédent des produits sur les charges et aux flux de trésorerie liés aux activités de fonctionnement pour l'exercice clos le 31 décembre 2020, et de l'actif à court terme et des actifs nets au 31 décembre 2020.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de l'organisme à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider l'organisme ou de cesser son activité ou si aucune solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de l'organisme.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- Nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- Nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'organisme;
- Nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;
- Nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de l'organisme à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener l'organisme à cesser son exploitation.
- Nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle;

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

Montréal, Canada
Le 16 juin 2021

Humanité & Inclusion

État de la situation financière

Au 31 décembre 2020

	2020	2019
	\$	\$
Actif		
Actif à court terme		
Trésorerie	1,930,559	355,801
Débiteurs [note 3]	12,156,738	5,235,587
Frais payés d'avance	1,550	1,202
Total de l'actif à court terme	14,088,847	5,592,590
Immobilisations [note 4]	5,049	6,679
	14,093,896	5,599,269
Passif et actifs nets		
Passif à court terme		
Fournisseurs et frais courus	51,262	42,462
Apports reportés [note 5]	14,042,634	5,556,807
Total du passif à court terme	14,093,896	5,599,269
Actifs nets	—	—
	14,093,896	5,599,269

Engagement contractuel [note 6]

Voir les notes afférentes aux états financiers

Au nom du conseil d'administration :



Administrateur

Daniel Lebel

Administrateur

Humanité & Inclusion

État des produits et des charges

Exercice clos le 31 décembre 2020

	2020		2019	
	Programmes	Administration	Total	Total
	\$	\$	\$	\$
Revenus				
Apports – Handicap International				
Federation <i>[note 5]</i>	—	475,625	475,625	560,326
Bailleurs Financements –				
Institutionnels <i>[note 5]</i>	9,271,016	—	9,271,016	7,099,411
Collecte Grand public	—	147,222	147,222	143,279
Autres	—	21,078	21,078	25,313
	9,271,016	643,925	9,914,941	7,828,329
Charges				
Programmes – Handicap International				
Fédération	8,733,899	—	8,733,899	6,963,977
Salaires et charges sociales <i>[note 7]</i>	—	459,763	459,763	471,278
Programmes – Handicap International				
Fédération – Centre Opérationnel				
Belgique	571,056	—	571,056	218,594
Frais de communication et marketing	—	10,675	10,675	44,231
Loyer – espace de bureau	—	37,765	37,765	37,921
Frais de déplacements, activités				
et programmes	—	6,616	6,616	30,924
Autres	—	11,412	11,412	20,944
Honoraires professionnels	—	23,609	23,609	7,524
Assurances	—	7,352	7,352	7,082
Télécommunications	—	5,849	5,849	5,404
Fournitures de bureau	—	4,469	4,469	4,713
Sous-traitance	—	30,897	30,897	4,532
Formation, colloques et séminaires	—	1,887	1,887	3,335
Amortissement des immobilisations	—	2,751	2,751	2,831
Frais de banque	—	2,561	2,561	2,690
Location – autres	—	—	—	1,608
Publi-postage	—	848	848	741
Frais recrutement	—	1,167	1,167	—
Documentation	—	2,365	2,365	—
	9,304,955	609,986	9,914,941	7,828,329
Excédent des produits sur les charges (charges sur les produits)	(33,939)	33,939	—	—

Voir les notes afférentes aux états financiers

Humanité & Inclusion

État de l'évolution de l'actif net

Exercices clos les 31 décembre 2020

	Programmes	Administration	Total
	\$	\$	\$
Actif net au 31 décembre 2018	—	—	—
Excédent des produits sur les charges (charges sur les produits)	83,160	(83,160)	—
Transferts interfonds	(83,160)	83,160	—
Actif net au 31 décembre 2019	—	—	—
Excédent des produits sur les charges (charges sur les produits)	(33,939)	33,939	—
Transferts interfonds	33,939	(33,939)	—
Actif net au 31 décembre 2020	—	—	—

Voir les notes afférentes aux états financiers

Humanité & Inclusion

État des flux de trésorerie

Exercice clos le 31 décembre 2020

	2020	2019
	\$	\$
Activités de fonctionnement		
Excédent des produits sur les charges	—	—
Élément sans incidence sur la trésorerie		
Amortissement des immobilisations	2,751	2,831
Variation des éléments hors caisse du fonds de roulement		
Débiteurs	(6,921,151)	2,257,812
Frais payés d'avance	(348)	3,281
Fournisseurs et frais courus	8,800	(2,351,702)
Apports reportés	8,485,827	(5,339)
	<u>1,573,128</u>	<u>(95,948)</u>
Flux de trésorerie liés aux activités de fonctionnement	<u>1,575,879</u>	<u>(93,117)</u>
Activité de placement		
Acquisition d'immobilisations	(1,121)	(1,271)
Flux de trésorerie liés à l'activité de placement	<u>(1,121)</u>	<u>(1,271)</u>
Variation nette de trésorerie	1,574,758	(94,388)
Trésorerie au début de l'exercice	355,801	450,189
Trésorerie à la fin de l'exercice	<u>1,930,559</u>	<u>355,801</u>

Voir les notes afférentes aux états financiers

Humanité & Inclusion

Notes afférentes aux états financiers

31 décembre 2020

1) Statut et nature des activités

Handicap International est un organisme à but non lucratif constitué selon les dispositions de la Partie III de la *Loi sur les compagnies du Québec*, le 1^{er} avril 2003. Le 16 janvier 2018, Handicap International a ajouté au *Registraire des entreprises* du Québec le nom d'emprunt Humanité & Inclusion sous lequel l'Organisme opère depuis cette date.

Les objets de l'Organisme sont les suivants :

- offrir des services de soins de santé, d'intégration sociale et d'employabilité à des personnes handicapées qui vivent au Québec ou ailleurs, y compris dans les pays en voie de développement et favoriser la mise en œuvre de ces services avec d'autres organismes de coopération internationale;
- offrir au Québec, ou ailleurs, y compris dans des pays en voie de développement, des services d'éducation dans le domaine de la prévention des accidents par mines et des maladies invalidantes;
- promouvoir l'amélioration des conditions de vie des personnes handicapées par l'activité physique; et
- recevoir des dons, legs et autres contributions de même nature en argent, en valeurs mobilières ou immobilières, administrer de tels dons, legs et contributions.

2) Principales méthodes comptables

Les présents états financiers sont préparés conformément à la Partie III du *Manuel de CPA Canada – Comptabilité*, «Normes comptables pour les organismes sans but lucratif», qui énonce les principes comptables généralement reconnus pour les organismes sans but lucratif et comprend les principales méthodes comptables décrites ci-après.

Comptabilité par fonds

Les revenus et les charges afférents à la prestation de services et à l'administration sont présentés dans le fonds d'administration.

Les revenus et les charges afférents aux projets spécifiques sont présentés dans le fonds des programmes.

Constatation des produits

L'Organisme applique la méthode du report pour comptabiliser les apports. Les apports affectés sont constatés à titre de produits de l'exercice au cours duquel les charges connexes sont engagées. Les apports non affectés sont constatés à titre de produits lorsqu'ils sont reçus ou à recevoir si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que sa réception est raisonnablement assurée.

Trésorerie et équivalents de trésorerie

Les soldes bancaires, y compris les découverts bancaires dont le solde fluctue d'un montant positif à un découvert, sont présentés à titre de trésorerie et d'équivalents de trésorerie. Les équivalents de trésorerie comprennent les placements très liquides rapidement convertibles en des montants connus de trésorerie et dont la valeur ne risque pas de changer de façon significative. Un placement ne sera en général assimilé à des équivalents de trésorerie que s'il a une échéance proche, soit environ trois mois ou moins à partir de la date d'acquisition.

Humanité & Inclusion

Notes afférentes aux états financiers

31 décembre 2020

Immobilisations

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées au coût. Elles sont amorties en fonction de leur durée de vie utile estimative selon la méthode de l'amortissement linéaire aux taux suivants :

	Taux
Équipement informatique	25 %
Mobilier	20 %

Impôts sur les bénéfices

L'Organisme est considéré comme une entité exemptée en vertu de la Loi de l'impôt sur le revenu en autant que les lois et règlements fiscaux applicables soient respectés.

Instruments financiers

La trésorerie, les débiteurs, les fournisseurs et frais courus sont évalués initialement à leur juste valeur. Les évaluations subséquentes sont enregistrées au coût après amortissement.

3) Débiteurs

	2020	2019
	\$	\$
À recevoir – Bailleurs institutionnels	11 927 170	4 563 185
À recevoir – Collectif – Handicap international	148 681	630 545
Dons à recevoir	27 662	3 310
Remboursement des taxes à la consommation	7 326	9 113
Autres	45 899	29 435
	12 156 738	5 235 588

4) Immobilisations

	2020		2019	
	Coût	Amortissement cumulé	Coût	Amortissement cumulé
	\$	\$	\$	\$
Équipement informatique	15 838	11 795	14 717	9 723
Mobilier	3 111	2 105	3 111	1 426
	18 949	13 900	17 828	11 149
Amortissement cumulé	(13 900)		(11 149)	
Valeur nette	5 049		6 679	

Notes afférentes aux états financiers

31 décembre 2020

5) Apports reportés

Les apports reportés représentent des ressources non dépensées reçues ou à recevoir au cours de l'exercice et destinées à couvrir les charges des exercices à venir.

	Solde au 31 décembre 2019	Encaissements et recevables	Constatés à titre de produits	Solde au 31 décembre 2020
	\$	\$	\$	\$
Collectif – Bailleurs institutionnels	5 291 959	17 756 843	(9 271 016)	13 777 786
Apport avec droit de reprise	179 848	—	—	179 848
Apport permanent	85 000	—	—	85 000
	5 556 807	17 756 843	(9 271 016)	14 042 634

6) Engagements contractuel

L'Organisme a contracté des baux pour la location de locaux. Les loyers minimums futurs à verser en vertu de ce bail sont les suivants :

	\$
2021	19 456
	<u>19 456</u>

7) Subvention Salariale d'urgence du Canada

Au cours de l'exercice, l'Organisme a eu droit à la subvention offerte par le gouvernement du Canada dans le cadre de la Subvention Salariale d'urgence du Canada. L'Organisme a enregistré la subvention d'un montant de 30 630\$ en réduction des salaires.

Notes afférentes aux états financiers

31 décembre 2020

8) Instruments financiers – Risques et incertitudes

Risques financiers

L'Organisme est exposé à divers risques financiers découlant d'opérations relatives aux instruments financiers. L'information ci-dessous est utile pour évaluer l'étendue des risques auxquels la Société est exposée.

Risque de crédit

Le risque de crédit est le risque qu'une partie à un instrument financier manque à l'une de ses obligations et amène de ce fait l'autre partie à subir une perte financière. Le principal risque de crédit de l'Organisme est lié à ses débiteurs.

Risque de liquidité

Le risque de liquidité est le risque que la Société éprouve des difficultés à honorer des engagements liés à des passifs financiers. La Société est exposée à ce risque surtout en raison de ses fournisseurs et frais courus et son engagement contractuel.

9) Dépendance économique

Les fonds reçus d'Affaires Mondiales Canada (AMC) représentent 98% des revenus de financement de l'organisme. AMC est un partenaire de longue date, depuis environ 2007, et a toujours été le plus important bailleur de fonds.

10) Chiffres correspondants

Certains chiffres correspondants de l'exercice précédent ont été reclassés afin de les rendre conformes à la présentation adoptée pour l'exercice courant.